

COMITÉ DE SUIVI

LES FONDS EUROPÉENS ET LES SERVICES AUX PERSONNES ET AUX ENTREPRISES

8 décembre 2011

Centre des congrès de Caen



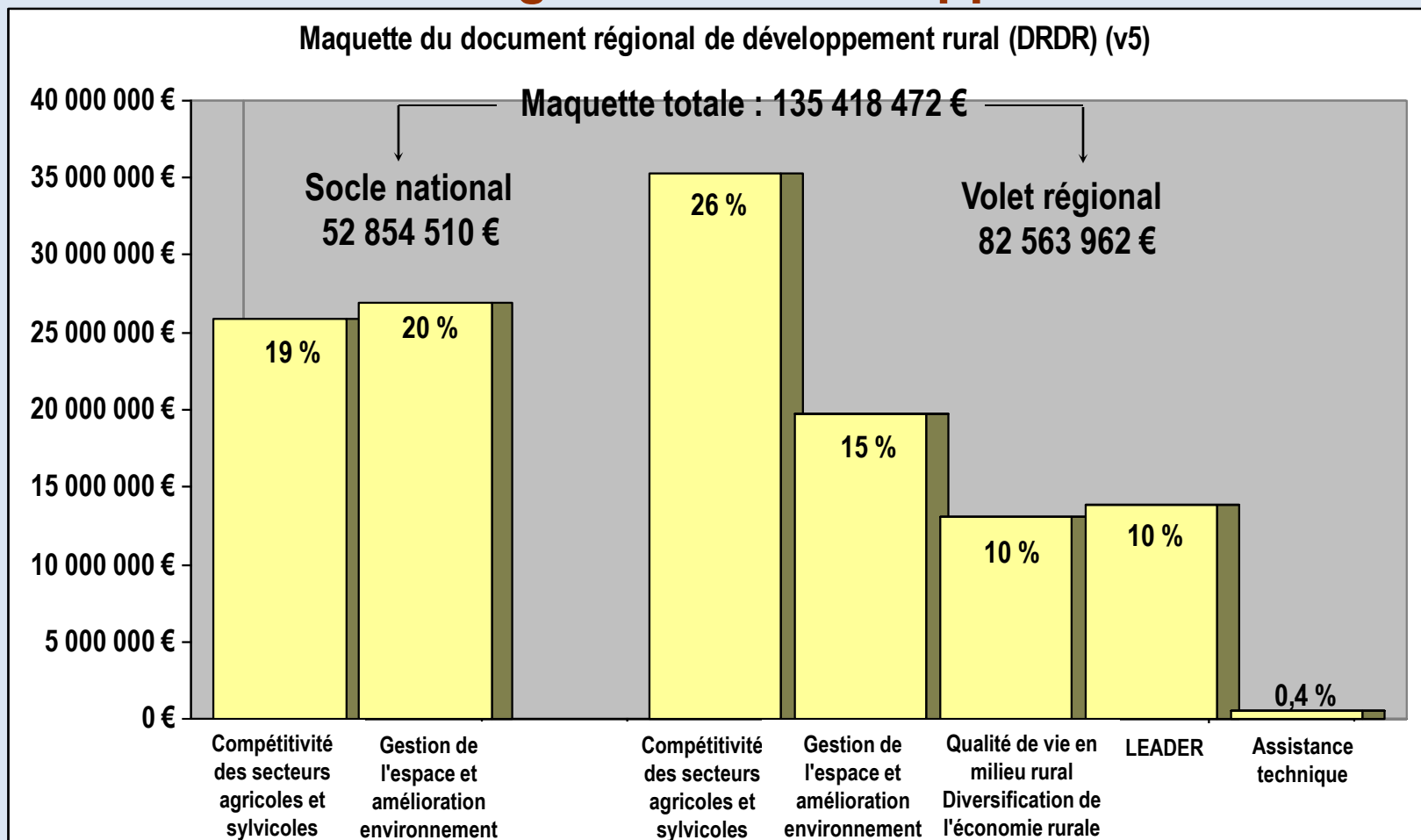
UNION EUROPÉENNE



Fonds Européen Agricole pour le DEveloppement Rural (FEADER)

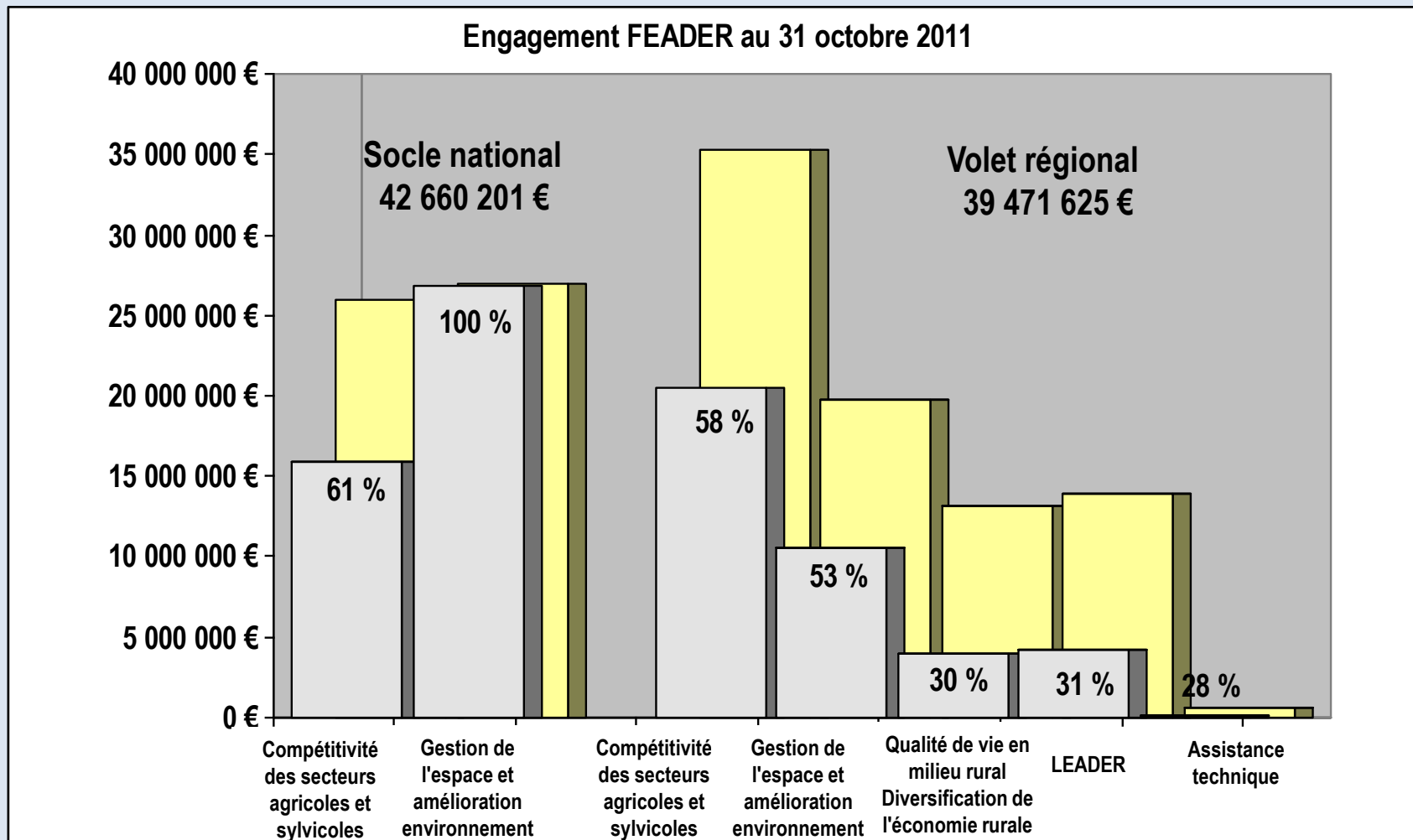
Mise en œuvre du FEADER en Basse-Normandie

Dispositions financières de la maquette du document régional de développement rural



Mise en œuvre du FEADER en Basse-Normandie

Niveau de consommation du FEADER au 31 octobre 2011



Mise en œuvre du FEADER en Basse-Normandie

Bilan de l'année 2011

- ❑ **19 M€** engagés dont **11,5 M€** sur le volet régional
- ❑ **5 500** dossiers engagés => **18 300** dossiers engagés depuis 2007

- ❑ Dynamisme des **axes 1** (compétitivité des secteurs agricoles et sylvicoles) et **2** (gestion de l'espace et de l'environnement)
- ❑ **Axe 3** (qualité de vie en milieu rural et diversification de l'économie rurale) dont la programmation devrait s'accélérer en 2012
- ❑ **Axe 4** (LEADER) le plus dynamique avec **2,1 M€** engagés en 2011

Mise en œuvre du FEADER en Basse-Normandie

Le FEADER accompagne les politiques en faveur de l'augmentation de la valeur ajoutée des produits agricoles

Objectif régional

- Encourager la transformation des produits agricoles à la ferme (diversification d'activité, valeur ajoutée)
- Accroître la compétitivité des industries agro-alimentaires, et accentuer la stratégie de développement durable pour les filières

2 dispositifs pour y répondre (appel à projets):

➤ Investissements des entreprises agro-alimentaires (dispositif 123A)

- 32 dossiers accompagnés depuis 2007
- 3 611 223,57 € d'aides FEADER (3 611 223,60 € d'aides Région)

➤ Investissements de transformation à la ferme (dispositif 121-C4)

- 117 dossiers accompagnés depuis 2007
- 1 994 134,94 € d'aides FEADER (1 994 135,70 € d'aides Région)

Mise en œuvre du FEADER en Basse-Normandie

Le FEADER accompagne les politiques en faveur de la qualité des produits agricoles

Objectif régional : développer les productions sous signe d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) pour accompagner la compétitivité des exploitations par la valorisation de leurs productions

2 dispositifs pour y répondre (appel à projets):

- **accompagner les investissements nécessaires à une démarche qualité**
(dispositif 121 C 5 – bénéficiaires : agriculteurs)
 - 263 dossiers accompagnés depuis 2008
 - 983 299,56 € d'aides FEADER (983 299,65 € d'aides Région)

- **aider à la promotion des produits sous signes de qualité**
(dispositif 133 – bénéficiaires : ODG ou groupements de producteurs)
 - 22 dossiers accompagnés depuis 2007
 - 482 417,05 € d'aides FEADER (482 417,10 € d'aides Région)

Mise en œuvre du FEADER en Basse-Normandie

Le FEADER accompagne les politiques en faveur de la réduction des coûts de production

Objectif régional :

- Inciter les agriculteurs à réduire leurs charges de mécanisation au travers d'investissements collectifs en CUMA
- Favoriser l'achat de matériels innovants ou en lien avec la stratégie du développement durable (économie d'énergie, valorisation de l'herbe, gestion des effluents d'élevage...)

Dispositif d'aide aux investissements collectifs CUMA (121 C2)

Dispositif fonctionnant par appels à projets (2 appels en 2011, 1 en 2012)

Démarrage 2011 (la Région a lancé le dispositif en top-up fin 2010)

185 dossiers déposés / 157 dossiers sélectionnés

912 373,80 € REGION et 299 618,98 € FEADER

Fonds Européen pour la Pêche (FEP)

Un dispositif d'aides qui fixe quatre axes d'intervention :

AXE 1 : l'adaptation de la flotte de pêche communautaire, en particulier :

- par la réduction de la capacité pêchante
- par la modernisation des navires et la recherche de sélectivité

AXE 2 : le développement durable de l'aquaculture et de la transformation des produits de la mer, en particulier :

- par l'aide financière aux investissements productifs dans l'aquaculture
- par l'aide financière aux investissements dans les domaines de la transformation et de la commercialisation

Un dispositif d'aides qui fixe quatre axes d'intervention :

AXE 3 : mesures d'intérêt commun, en particulier:

- par l'aide financière aux actions collectives
- par l'aide financière aux ports de pêche et aux sites de débarquements

AXE 4 : développement durable des zones de pêche pour le maintien de la prospérité économique et sociale, en particulier par l'aide financière à la valorisation et à l'intégration.

Un programme opérationnel à deux niveaux de gestion :

- Un niveau de gestion national qui regroupe principalement les aides à la réduction de l'effort de pêche et les projets pilotes
- Un niveau de gestion régional par la délégation d'enveloppes financières aux préfets de régions et qui regroupe les autres mesures, en particulier celles d'intérêt commun
 - meilleure coordination des politiques de soutien avec les partenaires locaux
 - plus grande assurance de cohérence entre les objectifs de la PCP et les enjeux économiques et sociaux en région
 - une articulation avec le CPER

Deux actions à mettre en lumière

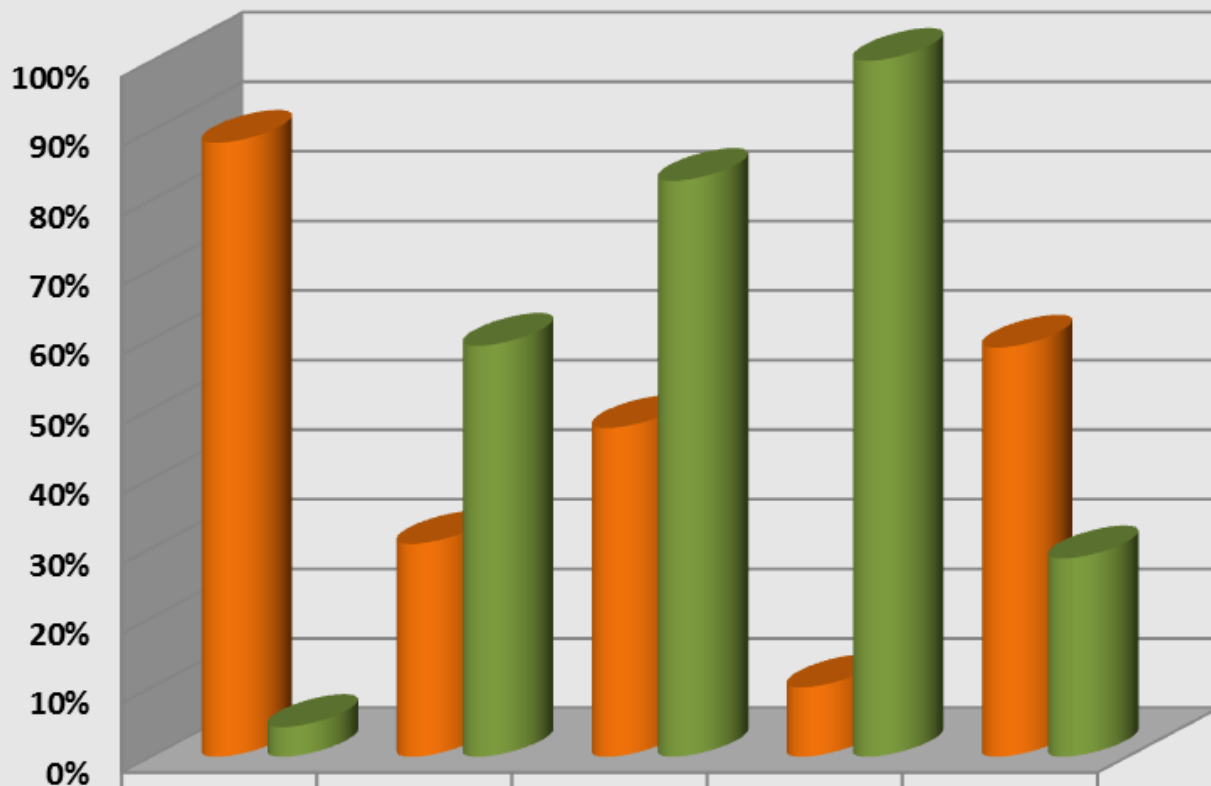
1- la modernisation des ports de pêche et des sites de débarquements

- renforcer les places de marchés que sont les halles à marée : une première idée directrice qui a été reprise dans le cadre de la restructuration du tissu coopératif bas-normand en 2009
- encourager la mise en réseau interportuaire

2- le soutien important annoncé aux dispositifs de purification pour les ostréiculteurs répond à une double nécessité

- tenir compte du classement sanitaire des zones d'élevage tout en préservant les niveaux de productions
- offrir la possibilité pour des entreprises de passer de la commercialisation en vrac à la valorisation

Evolution de la programmation en 2011



■ % programmé/maquette

■ variations depuis janvier

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Axe 4

TOTAL

88%

31%

47%

10%

59%

4%

59%

83%

100%

29%

Fonds Social Européen (FSE)

Transfert de crédits

ss mesures	Maquette actuelle	transferts de crédits
112	1 200 000,00	-200 000,00 €
113	800 000,00	-400 000,00 €
131	3 650 000,00	825 000,00 €
132	350 000,00	-225 000,00 €
Axe 1 Mutations Éco.	20 400 000,00	+1 000 000,00 €
211	4 356 655,00	-500 000, 00€
212	6 700 000,00	-700 000,00 €
221	27 200 000,00	1 200 000,00 +500 000,00€
222	2 000 000,00	-500 000,00 €
Axe 2 Accès Emploi	41 056 655,00	
311	200 000,00	250 000,00 €
313	9 700 000,00	-250 000,00 €
322	3 594 091,00	-1 000 000,00 €
Axe 3 Cohésion sociale	32 294 091,00	

Maintien des axes 2 (demandeurs d'emploi) et 4 (innovation sociale)

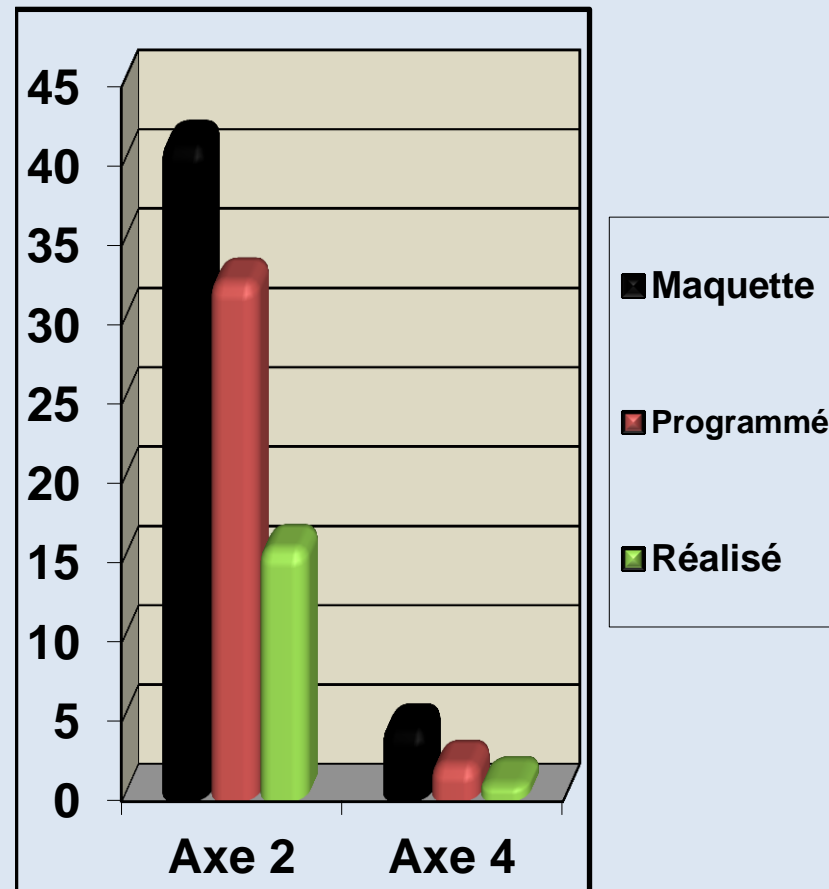
L'axe 2 : 39% du FSE, pour l'accès à l'emploi, la formation qualifiante et l'égalité hommes-femmes

90 projets

Renforcement du soutien à la formation certifiante

L'axe 4 : un axe limité en montant mais qui permet l'innovation (économie sociale et solidaire, formation à distance)

61 projets



Programmation dynamique

- Un objectif de programmation:
80% des crédits des tranches 2007-2011.
- Un objectif de dépenses:
34 976 851€ pour l'année 2011

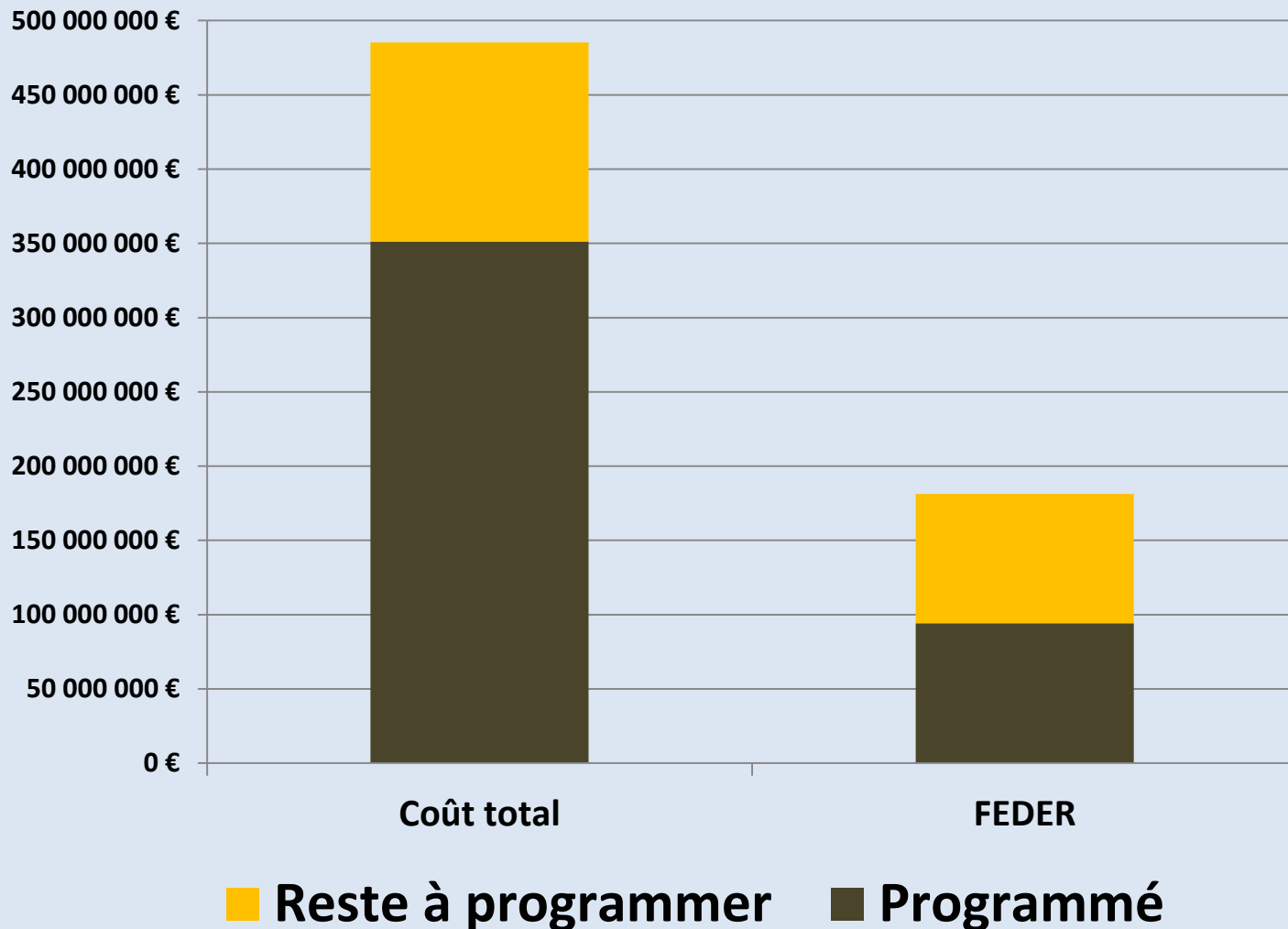
Fonds Européen pour le DEveloppement Régional (FEDER)

Avancement du programme

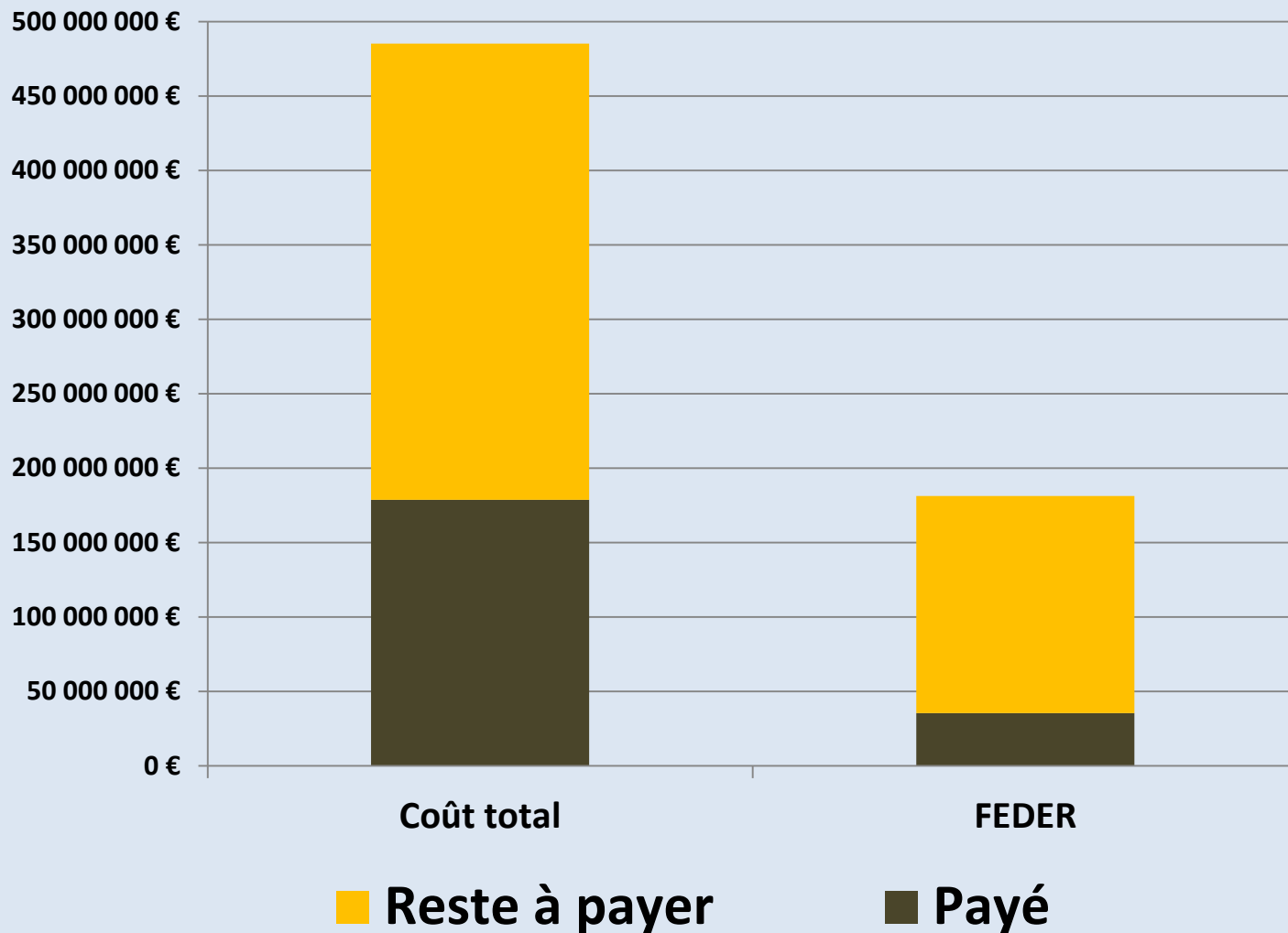
- Rappel: coût total 485M€
- Contribution FEDER: 181M€

- Au 1^{er} décembre 2011
 - 472 opérations programmées, pour un coût total de 351 M€ et une contribution FEDER de 94M€

Programmation FEDER



Paiements FEDER

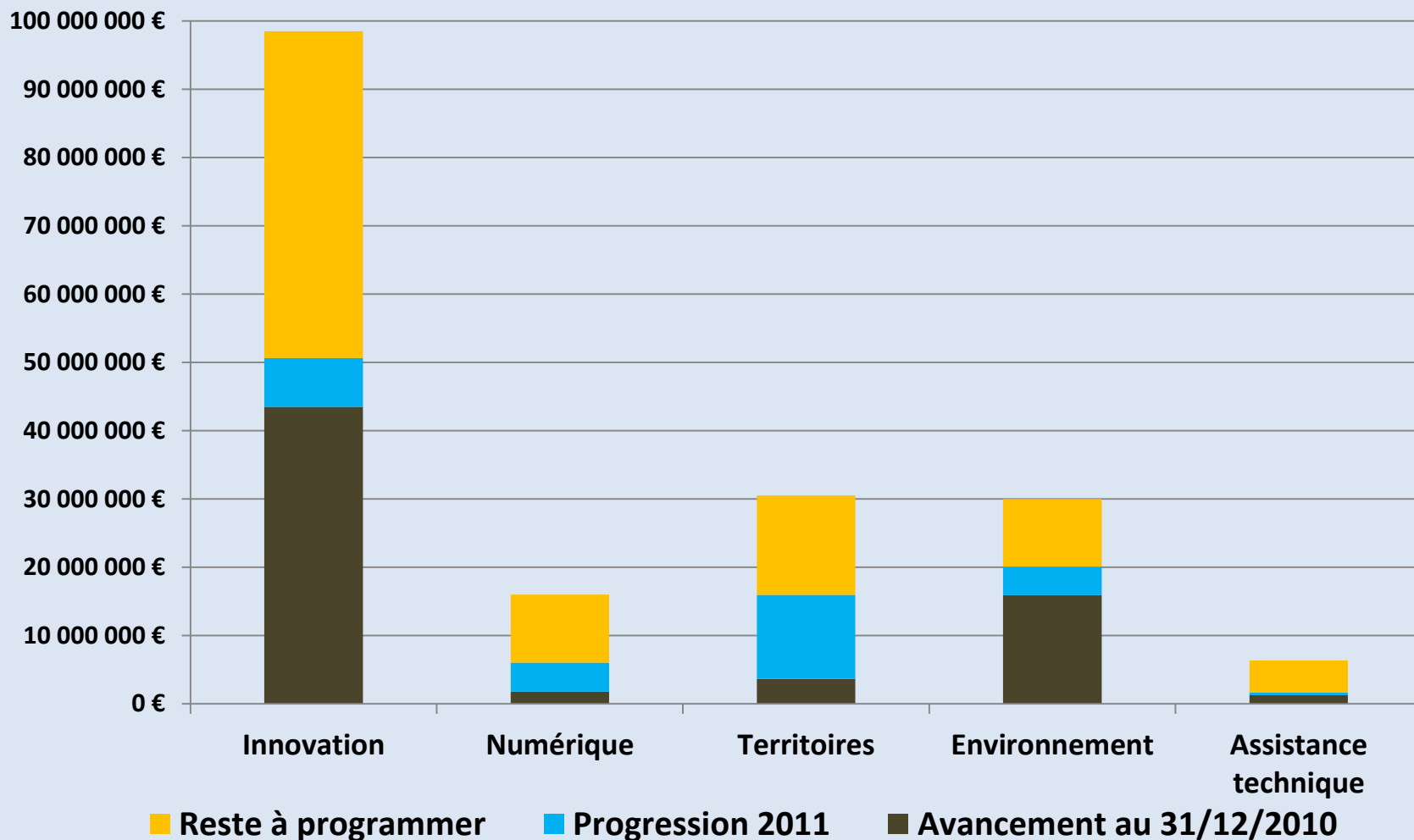


Point sur l'avancement du programme

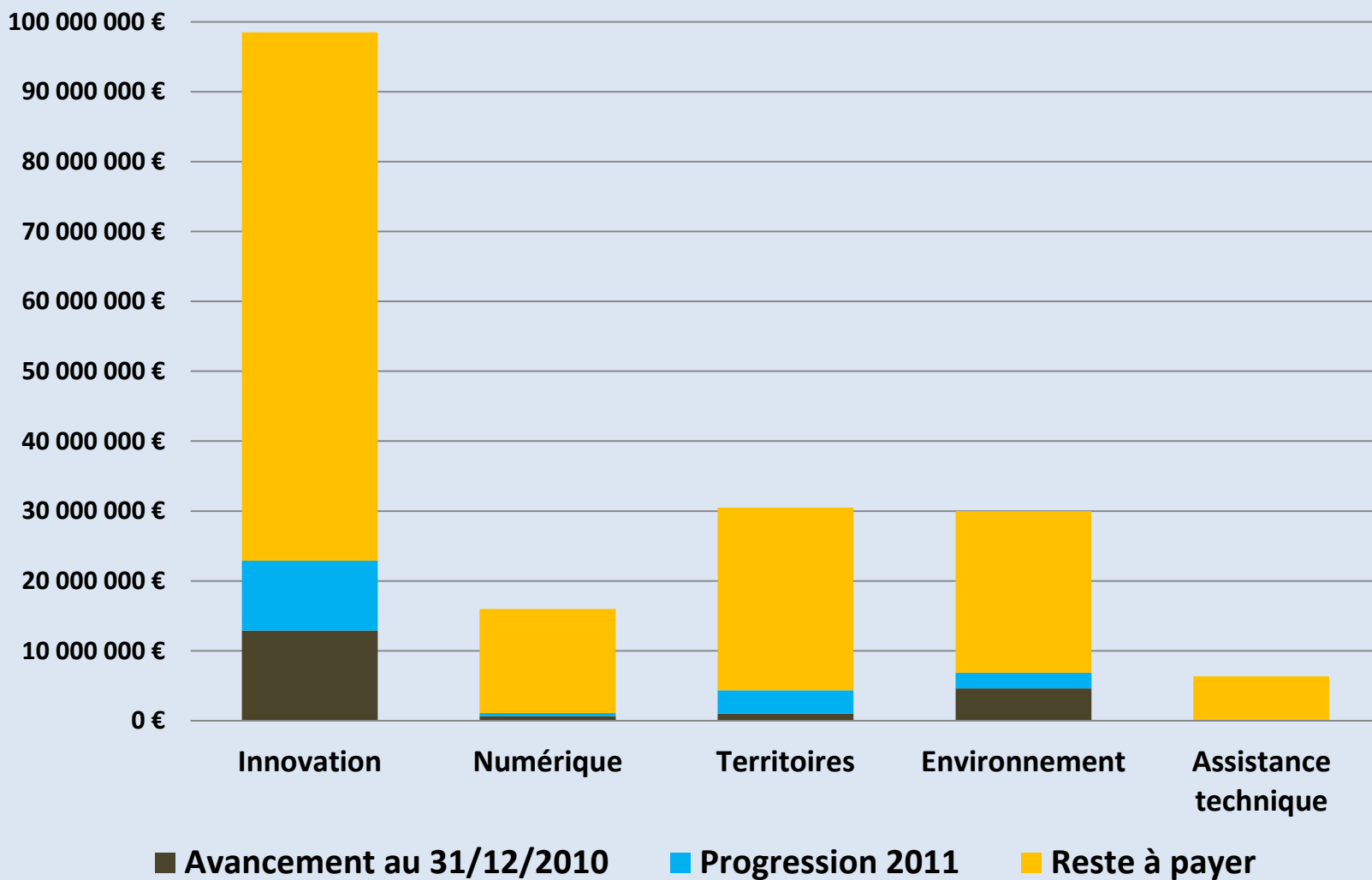
Sur la période du 1^{er} janvier au 1^{er} décembre 2011

- 165 dossiers programmés, pour 28M€ de FEDER
- 16M€ payés aux bénéficiaires
- 21,2M€ de FEDER appelés auprès de la Commission

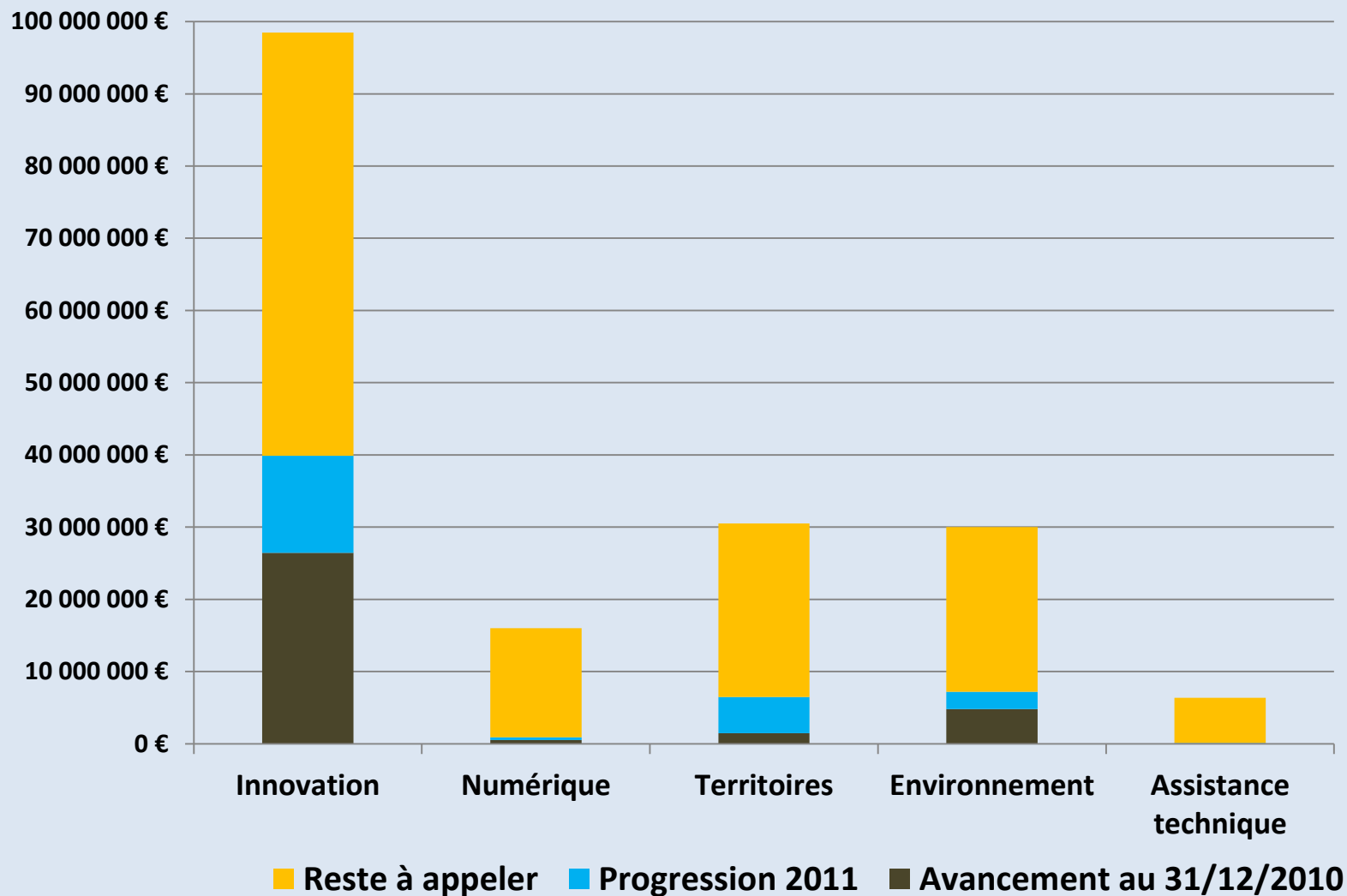
Evolution programmation



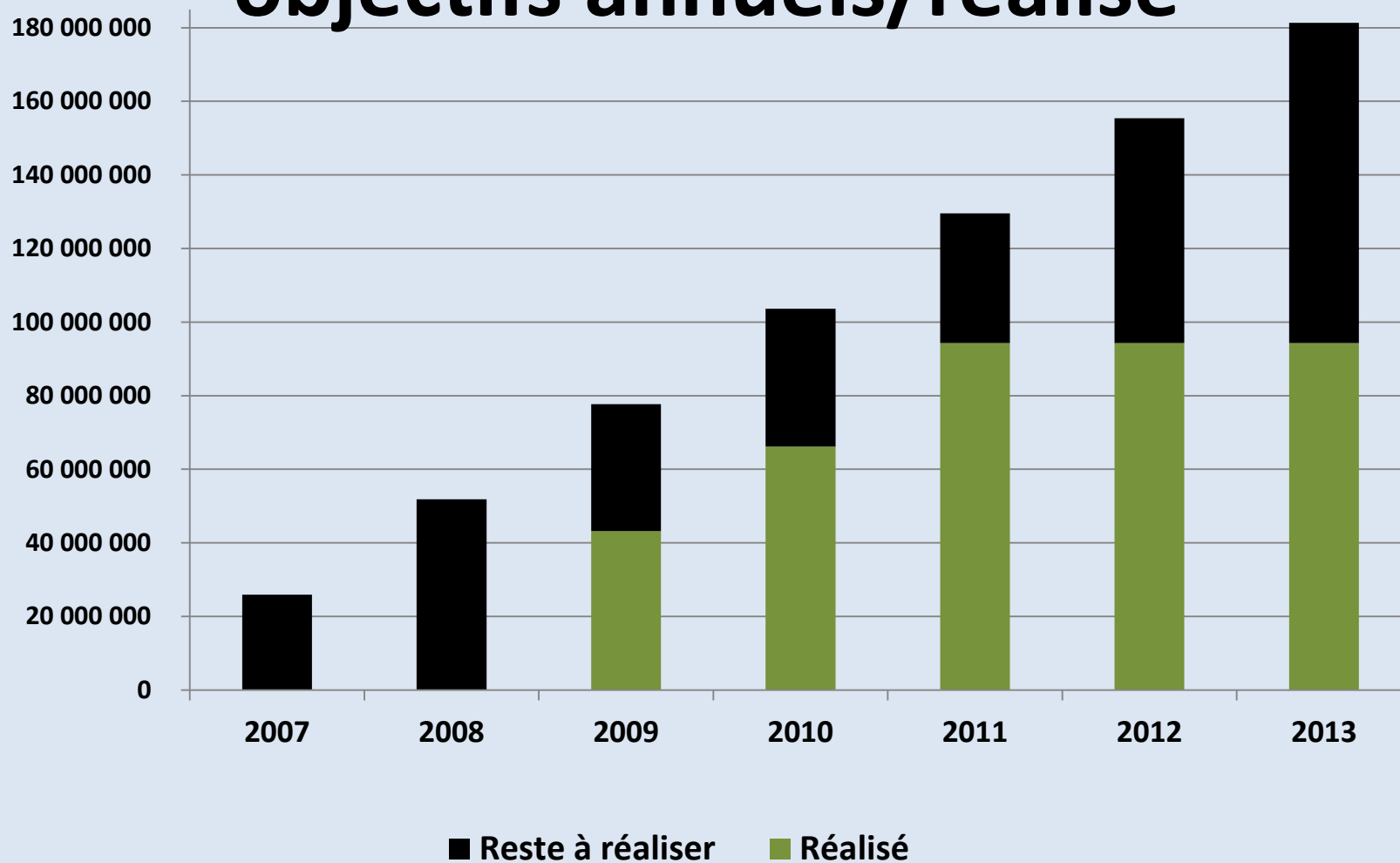
Evolution paiement



FEDER appelé



Programmation : objectifs annuels/réalisé

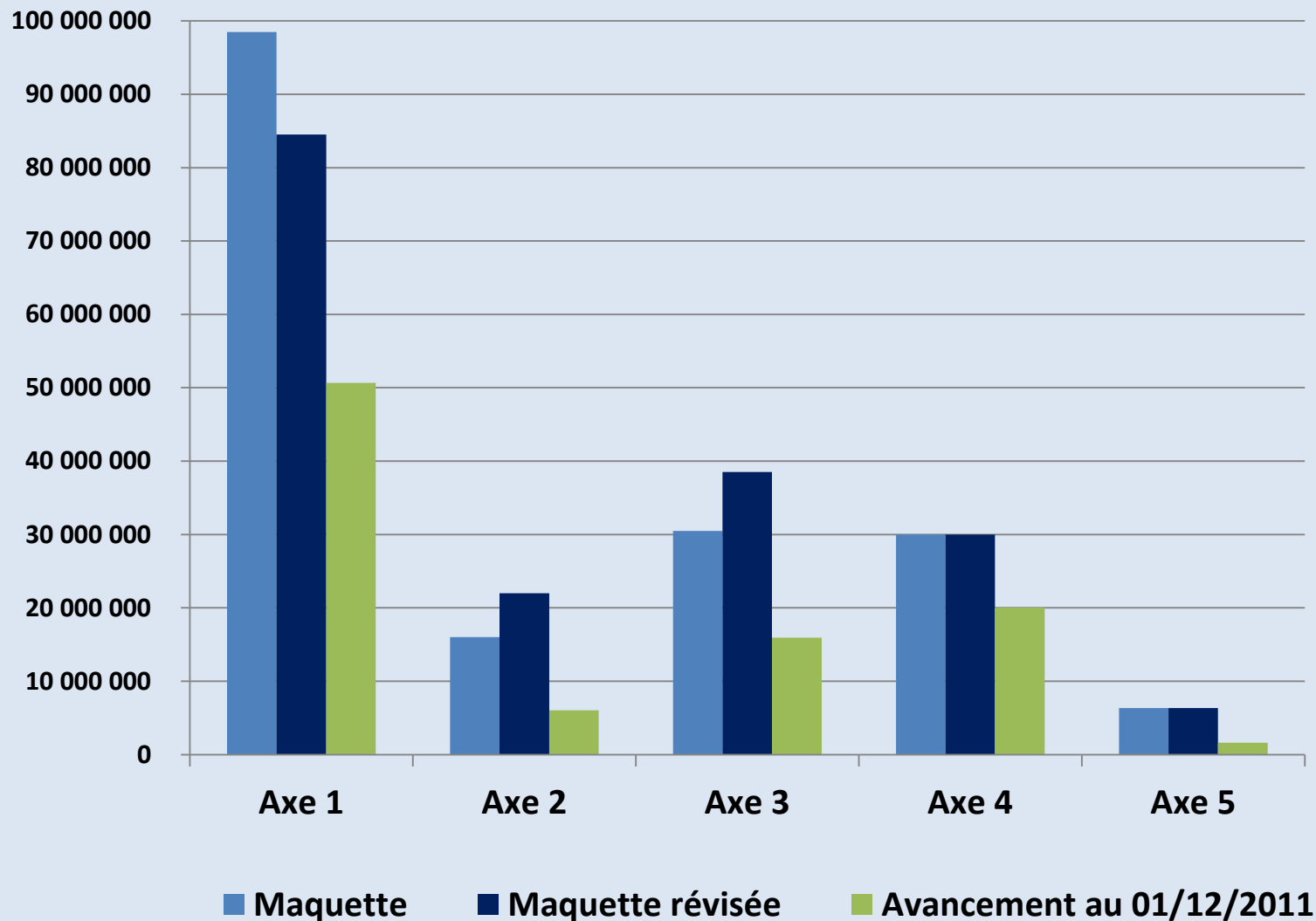


Proposition de révision de maquette

- *Historique*
- *Objectif*
 - Allègement des tensions prévues sur les axes 2 et 3
 - Soutien à des projets structurants pour le territoire
- *Méthode*
 - Reprise de 14M€ sur l'axe 1
 - Redéploiement vers les axes 2 et 3, pour respectivement 6 et 8M€

- *En parallèle:*
 - Relecture des PO et DOMO
 - Reprise et réactualisation de la maquette globale
 - Création d'une nouvelle mesure « logement des communautés marginalisées »
 - élévation du taux d'intervention de l'axe 5 de 50 à 60%

Maquette : initiale/révisée



- *Calendrier de la révision :*
 - Présentation de la proposition au comité de suivi du 8 décembre 2011
 - Intégration, le cas échéant, des éléments nouveaux
 - Soumission du document complet à la Commission en janvier 2012
 - Hypothèse d'une validation au printemps, pour une effectivité en mai 2012

LES FONDS EUROPÉENS ET LES SERVICES AUX PERSONNES ET AUX ENTREPRISES

Introduction sur les services

Les services à la personne en Basse-Normandie

Témoignages de cinq bénéficiaires :

- REACH +
- MOV'EO
- Maison domotique exemplaire
- Thalazur, formation
- Port de pêche de Cherbourg